



Pôles et Fonctions

COMMISSION PARITAIRE DE RECOURS : REVISION INDIVIDUELLE DE SITUATION

KEZAKO ?

La commission paritaire de recours en matière de révision individuelle de situation se tient chaque année, en automne, afin d'examiner les cas individuels des salariés qui n'ont pas été augmentés ou promus depuis un certain nombre d'années.

Cette commission est dite paritaire car constituée d'autant de représentants des organisations syndicales que de représentants de la Direction.

Sa mission consiste à régler des situations individuelles qui n'ont pas pu se régler localement.

DANS QUEL CAS SAISIR LA COMMISSION PARITAIRE DE RECOURS ?

Pour un changement de niveau (Promotion) :

Cette procédure est accessible à tous les Techniciens jusqu'au niveau F inclus, qui n'auraient pas changé de niveau sur une période d'activité professionnelle rémunérée de 6 ans. Cette période minimale est portée à 8 ans pour un Technicien de niveau G et à 10 ans pour un Cadre de niveau H ou I.

Pour une demande d'augmentation individuelle (Augmentation) :

Sont concernés tous les Techniciens et les Cadres de niveau H et I sous réserve qu'ils n'aient pas bénéficié d'une révision de situation (promotion ou augmentation) au cours d'une période d'activité professionnelle rémunérée de 5 ans précédant la demande.

COMMENT SAISIR CETTE COMMISSION ?

Vous pouvez adresser votre demande à votre gestionnaire de carrière ou faire appel à vos représentants du personnel qui se feront le relai auprès de votre RH.



: La demande doit être envoyée avant le 30 juin de chaque année.

Dans un délai de 15 jours après la réception de votre lettre ou de celle du délégué du personnel CFDT, votre Direction transmet le dossier complet à la RH Groupe, au plus tard le 15 juillet.

QUELLES PIÈCES CONSTITUENT LE DOSSIER ?

- ◆ Une lettre expliquant votre parcours professionnel et les raisons pour lesquelles vous estimez que votre dossier mérite d'être examiné
- ◆ Photocopie des évaluations professionnelles couvrant les 6 dernières années,
- ◆ Imprimés de mobilité,
- ◆ Evolution de carrière des 10 dernières années,

866 000
adhérents
CFDT
Et vous ?

1er syndicat :

⇒ Banque & Assurance

⇒ Cadres



BNP PARIBAS

DE JUIN A SEPTEMBRE , IL SE PASSE QUOI ?

Dans un délai de 15 jours après la réception de votre lettre ou de celle du délégué du personnel CFDT, votre Direction transmet le dossier complet à la RH Groupe, au plus tard le 15 juillet.

Votre Direction doit également établir une note circonstanciée exposant les motifs de sa décision suite à votre demande (son refus, ou parfois l'acceptation). Elle sera remise aux membres de la commission, mais peu de temps avant la réunion. Vous êtes en droit d'en obtenir une copie auprès de votre RH local auparavant. N'hésitez pas à la réclamer afin de délivrer à temps à vos représentants CFDT les éléments d'argumentation à la défense de votre dossier.

QUI SONT LES REPRESENTANTS CFDT QUI SIEGENT A CETTE COMMISSION ?

Mme Julie LEQUEUX : julie.legeux@bnpparibas.com et

M. Alexandre BOUAT alexandre.bouat@bnpparibas.com

A QUELLES DATES ONT LIEU LES REUNIONS CETTE ANNEE ?

Première session : le mardi 22 septembre 2015

Deuxième session : le mardi 29 septembre 2015

Ces deux réunions se déroulent sur une journée au cours de laquelle chaque dossier est débattu et un avis est donné par écrit (recueillant la signature de l'ensemble des participants)

L'AVIS DE LA COMMISSION EST-IL FORCEMENT APPLIQUE ?

Un avis unanime engage la Direction dont dépend le salarié.

Par contre, elle n'est pas tenue de prendre en considération un avis partagé.

Pourquoi adhérer ?

En adhérant à la CFDT vous bénéficiez d'une protection juridique qui vous assure un soutien et des conseils pertinents et personnalisés dans le cadre de vos activités professionnelles !

😊 PENSEZ-Y !!!



Adresse mail : PARIS IRP CFDT CEPF



Linda DELIBA
RBIS
Elue DP



Mounime ELAMRATI
AJG
Finance Groupe
Elu DP



Farid GUETTARI
CIB
RS CEPF
DSI BDDF



Pascal AUBERT
CIB
RS CEPF
Elu DP



MC GERFAUD
CEPF
Elue CE / CCE



Boutina BENLAKHAL
SAE
Elue DP



Alain LEGOEUIL
Banque Privée
Elu CE



Gilles GAUTHIER
BDDF Direction
Elu CE / CCE



Cyrille LAURENT
Finance Groupe
Elu DP / CHSCT



Elisabeth ASSOGBA
AJG
Elue DP



Renaud HARDY
Net Epargne
Elu CE / DP



Céline PECOUYOUL
CRC
Elue DP / CCE



Eddie COTAYA
RBIS
Elu CE / DP



Fabrice HALLAIS
ITP - Elu CE / DP



Muriel JAVERZAC
CEPF - Elue DP



Isabelle SCARANGELLA
AJG
Elue DP